

A noter que tous les champs ci-dessous sont obligatoires, sans quoi la demande ne pourra être traitée !

**IDENTITE DU DECLARANT (le gérant de la société ou toute autre personne habilitée)**

NOM DE NAISSANCE	PRENOM
RAISON SOCIALE DE L'ENTREPRISE	
NUMERO SIRET	
ACTIVITE	
CODE APE	
ADRESSE	
CODE POSTAL	
VILLE	
TELEPHONE	
MAIL	

**LIEU D'INSTALLATION DU SYSTEME (lieu où se trouvent les caméras et le serveur d'enregistrement)**

ADRESSE
CODE POSTAL
VILLE
NOMBRES DE CAMERAS EN ZONE PUBLIQUE
NOMBRES DE CAMERAS AU TOTAL
HORAIRES D'OUVERTURE DE L'ETABLISSEMENT
SUPERFICIE DE L'ETABLISSEMENT
EXISTENCE D'UN ECRAN DE DISSUASION DANS LA SURFACE DE VENTE

**PERSONNES HABILITEES A ACCEDER AUX IMAGES**

2 PERSONNES MINIMUM (sinon la demande ne peut être traitée)

NOM	PRENOM	FONCTION	
			1
			2
			3
			4

**PERSONNE AUPRES DUQUEL S'EXERCE LE DROIT D'ACCES**

(le gérant ou toute personne de votre société habilitée à donner le droit d'accès aux images)

NOM
PRENOM
FONCTION
ADRESSE
CODE POSTAL
VILLE

**Pages suivantes**

**Annexe 1 :** Merci de remplir le questionnaire de conformité jusqu'à la signature.

**Attestation de conformité :** Merci de remplir les champs vides jusqu'à la signature.

**Affichette légale :** Merci de remplir la fonction et le numéro de téléphone.

**Fiche accès aux images :** Merci de bien vouloir UNIQUEMENT tamponner et signer cette fiche à l'endroit indiqué.

## Annexe 1



N° 51336#02

Questionnaire de conformité d'un système de vidéoprotection à l'arrêté du 3 août 2007 portant définition des normes techniques des systèmes de vidéoprotection.

Je soussigné(e).....  
certifie par la présente que le système de vidéoprotection pour lequel j'ai sollicité une autorisation en date du....., installé par (nom et adresse de l'installateur)....  
est conforme aux dispositions de l'arrêté du 3 août 2007.

Fait à ....., le .....

**Votre signature obligatoire (déclarant) :**

Caractéristiques du système (veuillez cocher les cases appropriées) :

**1** **Caractéristiques générales :**

**a. Nombre de caméras :**  
 moins de 8 caméras       8 caméras ou plus

**b. Mode de fonctionnement du système :**  
 Le système comporte des caméras à plan large (destinées à une compréhension des situations) et des caméras à plan étroit (susceptibles de permettre une reconnaissance des individus)  
 Le système ne comporte que des caméras à plan large  
 Le système ne comporte que des caméras à plan étroit

**2**

**Mode d'enregistrement des images :**

**a. Le stockage des images est-il ?**  
Analogique       Numérique

**b. Possibilité de déterminer la caméra ayant filmé une scène :**  
Possible sur les enregistrements eux mêmes   
Possible grâce à un journal   
Non prévu

**c. Existe-t-il un journal gardant la trace des opérations effectuées sur les flux vidéo (export, modification, suppression)**  
Oui, journal manuel   
Oui, journal généré automatiquement sous forme électronique   
Non

**3** **Questions relatives à la qualité des images :**

**a. La résolution des images en plan étroit (à l'exclusion de celles de régulation du trafic routier) est-elle toujours supérieure ou égale à 4 CIF (704 x 576 pixels) et le nombre d'images supérieur ou égal à 12 images/s**  
 Oui       Non

**b. La résolution des autres images est-elle toujours supérieure ou égale à 1CIF (352 x 288 pixels) et le nombre d'images supérieur ou égal à 6 images/s ?**  
 Oui       Non

**4**

**Transmission des images aux forces de police :**

**a. Les images peuvent-elles être exportées sans dégradation de leur qualité ?**  
Oui       Non

**b. Dans le cas de systèmes numériques, si le format de codage des images n'est pas standard et libre de droits, le titulaire a-t-il prévu de fournir gratuitement à l'administration en cas de réquisition judiciaire, un système de lecture (ou une licence si le produit peut être installé) sur un PC standard) permettant de lire les enregistrements et d'effectuer les principales opérations de visualisation**  
Oui       Non

**Attestation de conformité d'un système de vidéosurveillance à  
l'arrêté du 3 août 2007 portant définition des normes techniques des  
systèmes de vidéosurveillance**

Je déclare que l'installation de vidéosurveillance pour laquelle j'ai sollicité une autorisation, conformément à la loi n°95-73 du 21 janvier 1995 d'orientation et de programmation modifiée relative à la sécurité et au décret n°96-926 du 17 octobre 1996 relatif à la vidéosurveillance, est conforme aux dispositions de l'arrêté du 3 août 2007 portant définitions des normes techniques des systèmes de vidéosurveillance et publié au Journal officiel n°821 du 21 août 2007.

**Site pour lequel l'autorisation est sollicitée :**

NOM de l'établissement : 0

Adresse de l'établissement : 0  
0  
0

L'installateur du système.  
(s'il y a lieu)

Nom : GIRAULT  
Prénom : ADRIEN  
Adresse : 20 rue Auber  
92120  
Montrouge

Le, à

Signature :



Le responsable du système.

Nom :  
Prénom :  
Adresse :

Le, à

Signature :

# ETABLISSEMENT PLACE SOUS VIDEOPROTECTION



## Code de la Sécurité Intérieure

Articles L223-1 à L223-9 et L251-1 à L225-1  
Articles R251-1 à R253-4

Pour l'exercice du droit d'accès s'adresser à :

Nom ou Fonction :

Téléphone :

**DROIT D'ACCES AUX IMAGES DE LA VIDEOSURVEILLANCE**

**Je soussigné(e) :** .....

**Demande à visionner l'enregistrement de vidéosurveillance fait sur ma personne lors de ma venue à**

**Du** ...../...../.....

**Au** ...../...../.....

**(préciser si possible l'horaire) :** .....

**Les images étant conservées moins de 30 jours, cette demande doit être transmise par courrier dans un délai suffisamment rapide pour permettre leur visualisation à la société :**

**Ces images seront consultables sur site.**

**CACHET COMMERCIAL OU SIGNATURE :**